Les subsides

anglaise, ce qui est certes avantageux sur le plan du vocabulaire mais ne l'est pas toujours sur celui du fond.

L'idée que se fait le ministre de ce qu'il appelle un régime fiscal juste et équitable m'intrigue. J'aimerais bien savoir si ce régime a jamais existé dans l'histoire de l'humanité. En existet-il un aujourd'hui et en existera-t-il un jour? J'aimerais savoir au juste ce que cela veut dire.

Mise à part cette observation, je veux m'arrêter à la relation entre la politique énergétique et l'emploi et l'inflation d'abord, ensuite, à la recherche poussée de sources renouvelables comme autre solution et, enfin, au budget de la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Parlons d'abord d'emplois et d'inflation. Le ministre devait sûrement réfléchir à certaines choses hier lorsque, assis près de son chef, les bras croisés, il écoutait le discours de M. Davis. Ce serait difficile pour n'importe quel Canadien, d'où qu'il vienne, de réfuter les arguments mis de l'avant hier par le premier ministre de l'Ontario. On serait presque enclin à penser que son discours avait été écrit par le parti libéral du Canada. Il rendait un son familier et les positions adoptées étaient très sensées. Le fait que je sois de l'Ontario n'est pour rien dans mon opinion. C'était une position très solide. Il est regrettable cependant que la position adoptée par l'Ontario soit celle d'une minorité infime.

Le ministre peut-il nous dire aujourd'hui quelle relation son ministère a établi les hausses du prix du pétrole, en fait, les diverses formules d'augmentation, et leurs répercussions en fait de pertes d'emplois? Le premier ministre Davis en a évalué le coût hier, et nous aimerions savoir si le ministre est d'accord avec cette évaluation. Nous aimerions savoir combien d'emplois nous fera perdre en 1980 le relèvement des prix au cours international. Nous aimerions savoir combien de Canadiens perdront leurs emplois si l'on aligne le prix du pétrole sur le cours de Chicago. Si nous adoptions plutôt la formule du coût de remplacement du pétrole, comme nous l'avons proposé de ce côté-ci de la Chambre, combien cette formule nous ferait-elle perdre d'emplois?

(1630)

Voilà pourquoi les députés de ce côté-ci de la Chambre se préoccupent tant de la voie imprécise mais nettement visible dans laquelle s'engagent le ministre et le gouvernement. Même s'il est juste de se soucier de notre autonomie énergétique—un objectif patriotique bien louable—il importe à notre avis de ne pas chercher à l'atteindre et à le mettre en œuvre aux dépens de la croissance économique. Beaucoup ont parlé de cet aspect de la question et cette préoccupation n'est pas nouvelle, mais le débat d'aujourd'hui nous donne l'occasion de chercher à savoir si le ministre et ses collaborateurs ont établi des projections et, dans l'affirmative, quelles sont-elles, j'entends les hausses projetées, les diverses options qui s'offrent à nous en matière d'augmentation du prix du pétrole et les répercussions qu'aura chacune de ces options en termes de pertes d'emplois.

Il importe de comprendre qu'il y a de nombreux pays dans le monde dont les économies sont solides et qui dépendent pourtant entièrement du pétrole importé. En Europe seulement, on trouve des pays comme l'Allemagne de l'Ouest, la France et la Suisse dont la balance des paiements est grevée par le coût du pétrole importé mais dont les économies sont non seulement saines mais florissantes. Ils n'ont pourtant pas atteint le stade de l'autarcie. Je m'inquiète de ce désir d'atteindre à l'autarcie

d'ici la date magique de 1990—d'ailleurs personne ne sait d'où elle sort et pourquoi elle a été choisie—et des conséquences que cela aura sur notre économie pendant les années de transition que seront les années 80. A mon avis, cela sera très préjudiciable, particulièrement aux régions industrielles.

J'aimerais aussi que le ministre nous renseigne sur les programmes relatifs à la mise en valeur d'autres sources d'énergie. Nous aimerions savoir s'il appuie entièrement les programmes annoncés en juillet 1978 par son prédécesseur pour favoriser l'exploitation de sources énergétiques comme le soleil, le vent, la biomasse et d'autres encore. Nous voudrions qu'il prenne position. Nous aimerions savoir s'il croit que l'on devrait centrer nos efforts sur les sources d'énergie renouvelables, s'il entend poursuivre le même objectif que son prédécesseur et en élargir la portée ou encore s'il désire innover parce que le temps est favorable à l'innovation. A cet égard, nous l'approuvons totalement. Il pourrait nous le prouver.

Nous voudrions savoir s'il pense aussi qu'il y a lieu de faire un effort spécial au niveau fédéral, par le biais du Conseil national de recherches et d'autres organismes, pour développer d'autres sources d'énergie telles que le méthanol ou d'autres substances qui—je ne parle pas de l'avenir lointain—pourraient remplacer l'essence dans notre économie. Pour cela, il faudrait que le ministre prenne un engagement bien précis dans ce sens et que l'on revoit la répartition actuelle des crédits. Je demande donc au ministre de me fournir certains éclaircissements et si possible de nous dire clairement dans quelle direction—progressiste, équitable, efficace ou autre—lui, en tant que dirigeant d'un des ministères les plus importants, voudrait aller.

Il y a une troisième question que je voudrais aborder avec le ministre. Ce qui me pousse à le faire, c'est la réunion que nous avons eue ce matin au comité où nous avons étudié les prévisions budgétaires de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Nous avons été surpris d'apprendre que la Commission trouvait que les fonds du budget actuel ne lui suffisaient pas pour exécuter son mandat. Comme je l'ai dit, cela nous a surpris.

Néanmoins, si les consultations portant sur le budget des ministères ont une raison d'être, c'est bien celle d'obtenir des renseignements et de chercher à savoir ce que ces organismes pensent de leur mandat, ce qu'ils ont l'intention de faire et s'ils estiment leurs fonds suffisants. Nous avons appris ce matin que la Commission trouve son budget insuffissant pour réglementer efficacement les permis, délivrer les permis pour les réacteurs et publier une documentation plus claire à l'intention des divers organismes qu'elle doit renseigner.

Il semble donc normal que nous profitions de la première occasion cet après-midi pour demander au ministre s'il est prêt à discuter avec le président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique et à faire des recommandations au président du Conseil du Trésor, s'il est comme nous convaincu que les circonstances le justifient. Je suppose que le ministre s'intéresse autant que nous à cette question de prévention. Nous avons eu récemment de mauvais exemples dans d'autres secteurs, et nous espérons bien qu'ils ne se répéteront pas. Nous avons au Canada un bilan remarquable pour ce qui est de la prévention dans divers domaines, notamment dans le secteur nucléaire, et nous ne voulons pas voir ce bilan risquer d'être terni par une mesure contestable, quelle que soit son